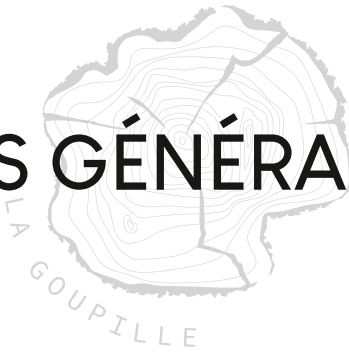


CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



1. PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre :

La Goupille, SCOP-SARL au capital de 3 000 €, siège social 16 côte Jacquemart, 26100 Romans-sur-Isère, n° de SIRET : 89766519600019, téléphone : 06-59-20-96-52, adresse électronique : contact@lagoupille.fr, représentant légal : Mme Marjolaine FOUASSIER, ci-après « La Goupille » ;

et la personne physique ou morale procédant à l'achat des produits ou prestations de service de La Goupille, ci-après « le client ».

Elles s'appliquent à l'ensemble des produits et services proposés et peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par La Goupille. Les modifications des CGV seront applicables aux contrats en cours à la condition que le client dûment averti n'ait pas exprimé son désaccord dans un délai de 7 jours.

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV.

Les CGV sont notamment publiées sur le site Internet de La Goupille à l'adresse suivante : <https://lagoupille.fr>

En signant un devis proposé par La Goupille, le client est réputé avoir accepté sans réserve l'intégralité des dispositions des présentes conditions générales de vente.

2. PRESTATIONS

2.1. Fabrication de mobilier en bois

La Goupille conçoit, fabrique et vend du mobilier en bois, pour les professionnels et les particuliers.

2.2. Accompagnement de projet en architecture intérieure

La Goupille propose également une prestation de conseil en architecture intérieure. Celle-ci inclut :

- la prise de cotes ;
- un rendez-vous avec le client pour établir conjointement un cahier des charges répertoriant ses envies et besoins, les contraintes techniques et financières, les normes et dimensionnements à respecter ;
- des propositions d'agencement sous forme de croquis, en fonction du cahier des charges ;
- une validation conjointe avec le client de la proposition d'agencement qui convient le mieux au projet ;
- la confection de plans cotés et annotés ;
- un rendez-vous avec le client pour établir un nouveau cahier des charges centré sur l'esthétique du projet, sur la base des images de référence éventuellement fournies par le client ;
- des propositions graphiques (images de références, croquis, dessins d'ambiance, design de mobilier et d'agencements...);
- un rendez-vous de présentation et de validation commune du projet définitif ;
- une disponibilité téléphonique et par mail du début à la fin du projet, dans le cadre des horaires de travail de La Goupille ;
- après la prestation proprement dite, un suivi du projet durant le chantier, en lien avec l'architecte ou le maître d'oeuvre.

Cette liste n'est pas exhaustive et La Goupille se réserve le droit d'ajouter, de supprimer ou de modifier tout service inclus dans cette prestation, si elle le juge nécessaire. Le client ne sera informé de ces modifications que si elles ont un impact significatif sur son projet.

Dans sa forme standard, cette prestation comprend 35 heures de travail par La Goupille (rendez-vous avec le client non-inclus), mais ce volume pourra être modulé à la hausse ou à la baisse en fonction des besoins, impliquant une tarification adaptée (voir § 6.2.).

Les documents établis par La Goupille dans le cadre de la prestation d'accompagnement à la création d'un projet d'architecture intérieure sont des propositions d'agencement et/

ou d'aménagement intérieur et ont seulement pour objet de renseigner sur les différentes possibilités de changement (espace, couleur, matériaux, lumière). La Goupille n'est pas un bureau d'étude et ne prend pas en charge la maîtrise d'oeuvre ; ces documents ne sont donc ni des plans techniques, ni des plans d'exécution.

3. DEVIS

Pour toute commande de la part du client, La Goupille établit au préalable un devis gratuit et sans engagement.

Sur le devis figurent un descriptif des prestations proposées par La Goupille, les tarifs appliqués, les conditions de règlement, la durée de validité des tarifs ainsi que toute mention particulière définie au préalable avec le client.

Sur le devis figure enfin le montant de l'acompte demandé au client et nécessaire à la validation finale de sa commande.

4. COMMANDE

La signature du devis par le client, accompagnée de la mention « Bon pour accord », fait office de bon de commande. Elle vaut également acceptation sans réserve de l'intégralité des présentes conditions générales de vente.

La commande n'est considérée comme ferme et définitive qu'une fois le devis signé et l'acompte versé par le client.

5. CONDITIONS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS

Il appartient au client de permettre à La Goupille d'obtenir toutes les informations nécessaires à l'exécution de la commande.

Dans le cas où La Goupille se déplace pour obtenir les informations nécessaires à l'exécution de la commande (par exemple pour la prise de cotes), La Goupille est tenue pour responsable de l'exactitude des informations récoltées. Dans le cas où le client transmet lui-même ces informations à la Goupille, la responsabilité de l'exactitude des informations revient au client.

La Goupille se réserve le droit de refuser toute commande jugée irréalisable.

Lorsque la commande implique la réalisation d'ouvrages chez le client, celui-ci s'engage à assurer les conditions suffisantes pour que La Goupille puisse exécuter la commande (dégagement d'un espace suffisant, avancement suffisant du chantier par le client ou les autres artisans, etc.). La Goupille se réserve le droit de ne pas exécuter la commande tant que les conditions de son exécution n'auront pas été réunies.

En aucun cas La Goupille n'interviendra sur les réseaux d'électricité, d'eau ou autres réseaux du bâtiment. Si un travail sur ces réseaux est nécessaire à l'exécution de la commande par La Goupille, il appartient au client d'assurer qu'il soit réalisé par un tiers.

6. TARIFS

6.1. Généralités

Les tarifs indiqués sur le site lagoupille.fr ou tout autre document commercial sont indicatifs ; seuls les tarifs indiqués sur le devis font foi.

Les tarifs sont exprimés en euros et peuvent être révisés par La Goupille sans aucune justification.

Les prix sont établis en fonction des taux de TVA en vigueur au moment de l'établissement du devis.

En raison de la volatilité des prix des matières premières depuis 2021, les tarifs indiqués sur le devis sont garantis pendant cinq jours à compter de la date d'émission du devis. Passé ce délai, un nouveau devis devra être réalisé par La Goupille et signé par le client pour l'établissement de la commande.

Une fois le devis signé et l'acompte (ou la totalité de la facture) payé par le client, les tarifs ne sont plus modifiables.

6.2. Tarif de la prestation de conseil en architecture intérieure

Dans sa forme standard, la prestation de conseil en architecture intérieure sera facturée 3000 HT. Ce prix est indicatif, seul le devis faisant foi (voir § 6.1.).

Cette prestation comprend 35 heures de travail par La Goupille (rendez-vous avec le client non-inclus), mais ce volume pourra être modulé à la hausse ou à la baisse en fonction des besoins du client. Le tarif sera alors calculé au prorata du temps de travail par rapport au tarif pour 35 heures.

Si le client utilise la prestation de conseil en architecture intérieure dans le cadre d'une demande de financement et que ce financement est refusé par ses interlocuteurs financiers, La Goupille ne facturera que les heures travaillées, au taux horaire en vigueur au moment de la facturation, et sous réserve que le client fournisse un justificatif de refus de prêt.

7. FACTURE

Chaque prestation donne lieu à l'établissement d'une facture.

Les prix indiqués sont nets et exprimés en euros.

Les prix facturés sont ceux qui ont été indiqués sur le devis signé par le client.

8. PAIEMENT

8.1. Généralités

La première partie du paiement est réalisée au moment de la finalisation de la commande, par le versement de l'acompte indiqué sur le devis (voir § 3.).

Le reste des sommes dûes, indiqué sur la facture remise au client, est payé :

- en un seul versement à la réception de la facture pour les clients particuliers ;
- en un seul versement, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture pour les clients professionnels.

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

8.2. Cas de la prestation de conseil en architecture intérieure

Aucun acompte ne sera demandé pour la prestation de conseil en architecture intérieure. Le client règlera la totalité des sommes dues à la livraison de la commande.

9. PÉNALITÉS ET RECOUVREMENT

Conformément à l'article D. 441-5 du code de commerce, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros.

9.1. Clients particuliers

En cas d'impayé passés 15 jours à compter de la date de réception de la facture, des pénalités mensuelles seront appliquées à hauteur de 5 % du solde dû, sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire.

9.2. Clients professionnels

En cas d'impayé passés 30 jours à compter de la date de réception de la facture, des pénalités mensuelles seront appliquées à hauteur de 5 % du solde dû, sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire.

10. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le client peut régler sa commande, au choix :

- en espèces
- en chèque
- par virement bancaire

Coordonnées pour un règlement par virement bancaire :

La Goupille

IBAN : FR76 1426 5006 0008 0050 7817 630

BIC : CEPFRPP426

11. LIVRAISON ET RÉSERVES

La commande est livrée selon les modalités éventuelles spécifiées sur le devis.

À la réception des travaux, le client dispose d'un délai déterminé pour faire part à La Goupille d'éventuelles réserves sur l'exécution de la commande. Passé ce délai, la prestation sera considérée comme ayant donné entière satisfaction au client. La durée du délai de levée des réserves sera fixée d'un commun accord entre La Goupille et le

client.

Les réserves éventuelles soulevées par le client ne pourront porter que sur des prestations prévues dans le devis initial qui auraient, de l'avis du client, été mal exécutées.

Le client ne pourra pas opposer d'arguments subjectifs (de goût, par exemple) pour justifier le recommencement complet du travail livré ou le refus de paiement des prestations auquel il s'est engagé en signant le devis.

Toutes les demandes de travaux supplémentaires portant sur des prestations non-mentionnées dans le devis initial feront l'objet d'un nouveau devis et donc d'une nouvelle commande.

12. LITIGE

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.

En cas de litige, le devis signé, l'attestation de versement de l'acompte et les conditions générales de vente constitueront la preuve du contrat passé entre La Goupille et son client.

Tout litige relèvera du tribunal territorialement compétent pour le siège social de La Goupille.

13. DROIT DE RÉTRACTATION DES PARTICULIERS

Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux produits fabriqués par La Goupille car ceux-ci sont réalisés sur mesure, en fonction des besoins du client et destinés à être intégrés dans un lieu spécifique.

Si le client souhaite annuler sa commande après le versement d'un acompte, La Goupille ne pourra procéder au remboursement de cet acompte qu'à la condition qu'aucune commande auprès de ses fournisseurs n'ait encore été réalisée dans le cadre du projet de menuiserie du client. Si une telle commande a été contractée auprès de ses fournisseurs et ne peut être annulée, La Goupille est tenue de présenter, sur demande du client, les documents justifiant cette impossibilité d'annulation (bon de commande ou facture).

Si La Goupille a commencé l'exécution des travaux sur la base d'un devis signé et d'un acompte versé par le client, celui-ci ne pourra obtenir le remboursement des sommes versées (qu'il s'agisse d'un acompte ou de la totalité de la commande).

14. CONFORMITÉ

La Goupille pourra illustrer ses propositions de mobilier ou d'architecture intérieure afin de donner un aperçu réaliste des produits et services proposés. Toutefois les photos, images et représentations graphiques fournies au client ou figurant sur le site Web de La Goupille ou ses documents commerciaux sont simplement illustratives et restent non-contractuelles. Notamment, La Goupille ne garantit en aucun cas que les couleurs à l'écran ou imprimées correspondent exactement aux réalisations définitives.

15. FORCE MAJEURE

Les obligations de l'une des parties au terme des présentes conditions générales de vente sont suspendues en cas de force majeure qui en empêcherait l'exécution. La partie empêchée en avisera l'autre dès que possible.

16. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les documents graphiques fournis au client par La Goupille durant l'exécution de la commande ou lors de sa livraison restent la propriété intellectuelle de La Goupille. Toute utilisation de ces documents par le client après la livraison de la commande devra faire l'objet d'une demande de sa part à La Goupille, qui se réserve le droit de refuser.

17. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

En adhérant aux présentes conditions générales de vente, le client consent à ce que ses données soient utilisées par La Goupille pour la réalisation de sa commande.

La Goupille s'engage à ne pas communiquer à un tiers les documents et informations qui lui ont été fournis par le client, sauf accord préalable et écrit de ce dernier.

Conformément à la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client dispose des droits d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification sur les données personnelles le concernant.

Il lui suffit pour cela d'en formuler la demande par courriel à : contact@lagoupille.fr.